

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
21 septembre 2006
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 20 septembre 2006, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 1708 (2006) du Conseil de sécurité concernant la Côte d'Ivoire. Au paragraphe 1 de cette résolution, le Conseil m'a prié de prendre les mesures administratives nécessaires pour proroger le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 15 décembre 2006.

Je souhaite donc vous informer que j'ai prorogé le mandat des quatre experts ci-après :

Agim de Bruycker (Belgique)
Christian Dietrich (États-Unis d'Amérique)
Oumar Dièye Sidi (Niger)
Alex Vines (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

M. Vines continuera à présider le Groupe d'experts.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

